

# L'Echo du Barquier

Saint-Bonnet en Champsaur

N°34

DECEMBRE 2017

Bulletin municipal  
d'informations



Bibliothèque

Une nouvelle page s'écrit.

## Le mot du Maire

L'année 2017 aura été exceptionnelle à différents titres. Tout d'abord au moment où nous écrivons ces lignes c'est la sécheresse qui nous préoccupe. Très peu de précipitations depuis le printemps et nos cours d'eau sont au plus bas. Nos sources diminuent fortement et avec l'arrivée du gel, même s'il venait à pleuvoir les réserves auront du mal à se remplir et nous poseront des problèmes lorsque la population augmentera au moment des vacances. Par précaution nous avons fermé les fontaines et nous serons peut être obligés de prendre d'autres mesures comme des coupures d'eau à certains moments de la journée.

Le nombre d'élections et les résultats obtenus ont permis aux médias d'occuper l'espace à outrance. Pour notre compte la commune de Saint-Bonnet arrive une fois de plus en tête des communes de sa strate et obtient la Marianne du civisme pour la forte participation de ses électeurs.

La fusion des communautés de communes imposée par la loi apporte son lot d'espoir et de désagréments. L'espoir de faire des économies de fonctionnement à long terme et d'être plus fort pour de gros investissements, mais les désagréments sont eux immédiats, restructuration des services, augmentation des coûts des ordures ménagères pour certains, sans vision réelle d'un meilleur service. Avec un peu de patience, le rodage de cette grosse collectivité va s'améliorer et nous en tirerons tous un bénéfice.

Nos différents chantiers avancent, la gendarmerie commence à sortir de terre, le city stade est déjà très fréquenté par nos ados, l'inauguration de l'église a eu lieu le 15 octobre en présence de Monseigneur Malle l'évêque du diocèse. Les travaux d'enfouissement des réseaux à Charbillac vont bon train grâce à l'effort de l'entreprise ETEC, conjointement avec nos services techniques que l'on peut remercier pour leur implication. Les entreprises Festa et Provence Alpes Canalisations ont quitté le chantier d'adduction d'eau et des égouts aux Infournas en raison des conditions climatiques, ces travaux reprendront au printemps mais une grosse partie est déjà réalisée. Nos archives seront bientôt à l'abri et nous pourrons aussi y transférer celles des mairies de Bénévient et des Infournas. Une passerelle en mélèze sur le torrent de Riou Maffren permet de relier par un chemin piétonnier les quartiers des Chanalettes et de Daillon. Merci aux administrateurs de l'ASA du canal de Chabottes d'avoir permis cette réalisation, ballon d'essai pour d'autres projets qui permettront de mailler notre territoire de liaisons douces pour tous types de promeneurs.

Une zone 20 a été implantée aux abords de l'école pour sécuriser les déplacements des enfants et de tous les piétons et cyclistes. Ce sont eux qui sont prioritaires. Automobilistes soyez prudents...

Les travaux de la rue de Lesdiguières et ceux du parking du collège sont en attente de financements. Nous espérons lancer l'appel d'offres de la rénovation du centre social en janvier. La première tranche de travaux à l'église de Charbillac a démarré.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants : M Mme Guebey à la boulangerie du Chevrénil, Mmes Viret et Pagnard à l'auberge des Tounes, et Mme Love création d'une pizzeria avenue du 11 novembre. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous au 13 janvier pour les vœux.

Laurent Daumark - Maire

Conseiller à la Communauté de communes du Champsaur - Délégué à la commission d'appel d'offres



Benoit Gosselin  
Premier adjoint  
Commission Economie, commerce,  
artisanat, patrimoine foncier,  
marchés et foires et des animations



Béatrice Allosia  
Deuxième adjointe  
Commission Environnement,  
accueil des nouveaux arrivants,  
Service social et Bibliothèque



Jean-Yves Garnier  
Troisième adjoint  
Commission Communication,  
tourisme, associations  
et jeunesse



Dominique Goury  
Cinquième adjoint  
Commission Travaux, agriculture,  
personnel technique, service de l'eau  
et micro centrale



Emmanuelle Pellegrin  
Quatrième adjointe  
Commission école, garderie,  
cantine et centre aéré



et de gauche à droite, vos autres conseillers municipaux...

Emilie Drouhot - Roland Bernard - Marie Andrée Festa - Carmine Rogazzo - Martine Marc - Philippe Gondre - Nathalie Lajko - Paul Davin  
Florence Millon - Christian Parpillon - Marie-Anne Manaud - Pierre-Yves Motte - Marion Pellegrin

Retrouvez le détail des délégations et commissions auxquels ils appartiennent sur [www.mairie-saint-bonnet.net](http://www.mairie-saint-bonnet.net)





Contes à la bibliothèque le deuxième mercredi de chaque mois.

# Des nouvelles de la bibliothèque

**L**e 3 août dernier Noël Mauberret, Saint-Bonnetier, docteur en lettres et président de l'association des Amis de Jack London a donné une conférence sur cet écrivain. Il a fait profiter ses concitoyens de sa passion pour l'auteur de *Martin Eden* dont les thèmes de prédilection sont l'aventure et la nature sauvage. Il dit de lui qu'il a introduit le naturalisme dans la littérature américaine.

Le documentaire diffusé sur Arte réalisé par Michel Viotte dont il est le conseiller littéraire a été projeté et a servi de fil pour la discussion.

Le public a été conquis et heureux des échanges avec Noël.

Sur ses conseils la bibliothèque s'est dotée de quelques livres édités chez Libretto et publiés sous sa direction.

Des livres moins connus que *Croc Blanc* ou *l'Appel de la forêt* comme les *Enfants du froid*, d'après Noël Mauberret c'est par celui ci qu'il faut commencer

pour appréhender l'œuvre de Jack London.

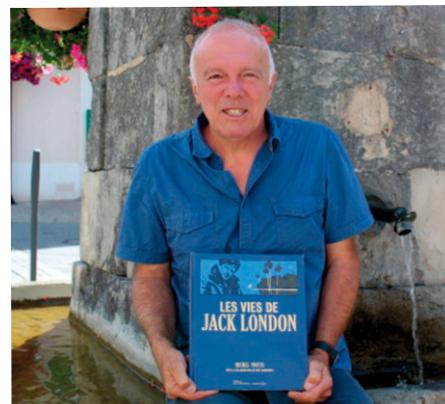
**Une exposition sur Jack London a lieu jusqu'au 7 Janvier à la vieille Charité à Marseille.**

En attendant de renouveler cette expérience les contes se poursuivent le deuxième mercredi de chaque mois à 17h. Parfois l'été, la bibliothèque s'invite hors ses murs au plan d'eau avec 'je lis, jeux m'amuse', sous le kiosque de l'enclos ou à l'ouort de Bénévent et les conteuses font rêver petits et grands.

A l'ouort de Bénévent, ce sont les résidents des Ehpad Drac-Séveraisse et de Coallia-Bonnedonne ainsi que les usagers de *Bien chez soi* qui se sont retrouvés cet été autour des conteuses, Claude Ferraro et Isabelle Dupuis.

L'extension de la bibliothèque dans les locaux attenants des services techniques est un projet qui commence à se construire, la commission bibliothèque l'a présenté lors de sa dernière réunion et le sujet a été évoqué avec les bénévoles de la bibliothèque pendant une rencontre informelle de fin d'année. Pour les habitants de la commune une boîte à idée sera mise à disposition du public début 2018 à la mairie et à la bibliothèque afin que tout le monde puisse exprimer ses idées sur le projet.

**Noël Mauberret, Saint-Bonnetier, docteur en lettres et président de l'association des Amis de Jack London**



# Environnement - cadre de vie

## Toilettes sèches



Les toilettes sèches implantées au début juillet de cette année aux lacs des barbeyroux et de l'Aullagnier font partie du paysage. Elles fonctionnent simplement avec un peu de soleil et du vent et sont régulièrement contrôlées par les services techniques à la grande satisfaction des usagers.



## Signalétique, fin de l'opération

Toutes les rues de la commune sont maintenant nommées. Les habitants des nouvelles voies peuvent venir retirer, gratuitement avant le 1 mars 2018, à la Mairie - service Pôle scolaire - les après-midis (sauf le mercredi), votre plaque (numéro de rue) qui vous a été attribuée selon le système métrique, plus adapté notamment en zone rurale.

Au-delà de l'aspect réglementaire, c'est une volonté municipale de faire bénéficier les habitants de la commune d'une meilleure qualité de vie au quotidien en facilitant :

- l'accès rapide des soins et des premiers secours,
- les déplacements à l'intérieur de la commune grâce à la technologie GPS,
- la livraison des entreprises,
- la distribution du courrier, en évitant les erreurs et en permettant au facteur, qu'il soit référent ou remplaçant de trouver sans problème les adresses des destinataires.



## Sentier

La passerelle en mélèze sur le torrent de Riou Maffren permettant de relier par un chemin piétonnier les quartiers des Chanalettes et de Daillon.

Villes et Villages Fleuris

## Le jardinage, bien-être et santé

En octobre nous avons retrouvé dans la salle de la mairie René Léautier, dont l'expérience professionnelle dans le milieu agricole est toujours bienvenue auprès des jardiniers amateurs.

Il est venu nous présenter le jardinage sur buttes. Avec les buttes tous les inconvénients du jardinage traditionnel s'envolent.

Le travail est facilité, plus de motoculteur, on plante sur de plus petites surfaces et à hauteur, le besoin en eau est aussi beaucoup réduit.

DÉCEMBRE 2017

Les participants à la conférence ont eu droit à un petit fascicule afin de réaliser leur butte.

Tout d'abord il leur faudra décaisser sur 40 cm de profondeur et environ 1m50 de largeur afin de ne pas piétiner la butte.

Construire autour un bac en bois ou en pierre, remplir ensuite de cartons, branches d'arbres, sont exclus les conifères, bois broyés, paille et fumier de cheval décomposé.

Recouvrir ensuite de la terre végétale en forme de butte. Une fois l'ouvrage réalisé il sera en place à l'infini à condition d'apporter chaque année un peu



La culture sur butte est l'une des techniques utilisées en permaculture

de fumier de cheval.

L'échange avec le public a été fructueux, nul doute que ce printemps nous verrons apparaître des buttes dans les jardins environnants.

# Vie communale et intercommunale



## La Marianne du civisme une nouvelle fois attribuée à la commune de Saint-Bonnet.

**D**epuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération nationale des associations des anciens maires et adjoints de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé «les Mariannes du civisme».

A l'échelle départementale, l'organisme de référence est le Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes (GAMHA). A partir des résultats officiels des élections, transmis à la FAMAF par le ministre de l'Intérieur, il est procédé au classement des communes selon plusieurs tranches en fonction du nombre d'inscrits.

Notre commune se situe dans la tranche + de 1000 habitants.

L'élection présidentielle s'est déroulée les 23 avril et 7 mai 2017. Il y avait 1589 inscrits à Saint-Bonnet. Il y a eu 1381 votants au premier tour et 1344 votants au second. Avec 85,75 % de votants à cette élection, la commune de Saint-Bonnet est première de sa tranche devant La Bâtie-Neuve et Villar-Saint-Pancrace.

Il y a eu une participation plus faible, aux élections législatives des 11 et 18 juin 2017. Il y a eu 982 votants au premier tour sur les 1587 inscrits et 877 au second. Néanmoins, la commune, avec un taux de 58,57 %, est toujours première dans sa tranche devant cette fois Vallouise-Pelvoux et Laragne-Montéglin.

La commune devrait recevoir un trophée ou une plaque comme ce fut le cas en 2007, 2009, 2012 et 2014.

Cette distinction récompense l'engagement de nos concitoyens dans la vie publique.

## Le phénix renaît de ses cendres.

Alors adjoint au Maire Jean-Pierre Festa, Louis Disdier est un autodidacte. Il a plusieurs talents dont la sculpture. Après le buste et le blason de Lesdiguières, il réalise une œuvre en l'an 2000, l'envol d'une colombe, sculpture qui trônera devant la Mairie pendant une bonne quinzaine d'années. Le temps passant la colombe s'est fortement dégradée. Pour remplacer cette sculpture, nous avons fait appel à un autre autodidacte, Lionel Ferrero. Cet artiste a déjà réalisé des œuvres à Saint-Bonnet, notamment la fresque de Lesdiguières et celle des lavandières. Pour cette œuvre, l'artiste a voulu conserver l'esprit initial et nous a livré cet oiseau s'envolant au dessus du Monde. Un phénix succède à une colombe, une légende remplace une autre légende, les oiseaux s'envolent... mais la mémoire reste.



# Etat civil

Du 05 décembre 2016 au 04 décembre 2017

## Mariages

Céline CAVANNA / Frédéric PREVOT	Le 26 Mai 2017
Sarah MOULLET / Tristan SMITH	Le 01 Juillet 2017
Lucie PAIUSCO / Jean-Charles AZZOPARDI	Le 01 Juillet 2017
Jody PELLEGRIN / Jean-Marie BESANCENOT	Le 08 Juillet 2017
Charlotte EYRAUD / Marko HOFF	Le 05 Août 2017
Carine BECQUET / Pierre BOUTEILLON	Le 05 Août 2017
Noémie MOTTE / Jean-Christophe BOREL	Le 12 Août 2017
Sylvie JOUBERT / Jean-Michel MOTTE	Le 30 Octobre 2017
Laura CLARK / Julien PASCAL	Le 18 Novembre 2017

## Décès

AMAR Elisabeth Veuve MAUCORONEL	14 Décembre 2016
GIRAUD-SAUVEUR Gabriel	24 Décembre 2016
PALAPOUL Marguerite Epse MOUREN-PROVENSAL	26 Décembre 2016
ARMAND Emile	03 Janvier 2017
ATHENOUR Martin	04 Janvier 2017
CLEMENT Daniel	06 Janvier 2017
BLANC Richarde Veuve IMBERT	16 Janvier 2017
MICHEL Paul	10 Février 2017
ROUX Léon	24 Février 2017
SCHIRRER Andrée Veuve MICHEL	04 Mars 2017
ATHENOUR Geneviève Epse GREGOIRE	05 Mars 2017
ALLEC René	15 Avril 2017
MARTIN Armand	26 Avril 2017
HANNESSLAGER Robert	02 Mai 2017
BERTRAND Patrick	04 Juin 2017
GIRAUD Marie-France Epse BOREL	30 Juillet 2017
ATHENOUX Franck	18 Août 2017
MOTTE Josette Veuve ESCALLE	23 Août 2017
ESCALLIER Gaston	06 Septembre 2017
MOURGOUS Marie Jeanne Veuve GIRY	28 Septembre 2017
BELLET Jean-Claude	05 Octobre 2017
JULLIEN Marie-Joséphine Epse QUILLLOT	08 Octobre 2017
ROUX Simone Veuve GRIMAUD	05 Novembre 2017
MANUEL Anna	27 Novembre 2017
CHABRE Raymonde Veuve ACCARIER	28 Novembre 2017

## Naissances

Azénor DIAS	31 Décembre 2016
Gabriel AUBINEAU	11 Janvier 2017
Logan REGLAIN	23 Janvier 2017
Paul BLANC LO RE	11 Mars 2017
Maxime DISDIER	07 Avril 2017
Elly PICCIN	11 Mai 2017
Magda SCHMITT	11 Juin 2017
Lévanna ACHARD	29 Juin 2017
Gabin GIROUD ESCALLE	29 Juin 2017
Anna GAUCI	28 Juillet 2017
Yuna ARZUR	23 Août 2017
Louise MAZET	02 Octobre 2017
Julia CHARRUET	11 Octobre 2017
Céline MERLO	13 Octobre 2017
Léo ESCALLE	14 Novembre 2017
Loan GUEYDAN	15 Novembre 2017

Attention, seuls apparaissent les naissances des enfants légitimes ou naturels,

## Centenaire

Laurent Daumark et Béatrice Allosia ont rendu visite ce printemps à notre centenaire Etienne Eyraud entouré de sa famille. 100 bougies, petits gâteaux et quelques bulles, en compagnie de sa famille...le bonheur en quelque sorte.



## Personnel communal

Direction des Services

Fabienne Avanturier

Services administratifs

Corine Boyer

- Compta dépenses
- Budget
- Paye
- Personnel

Marilène Achin

- Urbanisme
- Compta recettes

Bruno Racine

- Service de l'eau
- Arrêtés municipaux
- Sécurité bâtiments

Isabelle Lauzier

- Accueil
- Cimetière
- Etat Civil
- Elections

Régine Jaussaud-Postaire

- Pôle scolaire
- Passeports
- Cartes d'identité
- Archives

Personnel technique

Dominique Petit

Thierry Escallier

Robert Motte

Yannick Reynaud

Marc Prati

Personnel technique saisonnier

Didier Espié

Eddy Angel

Cyril Martin

Gilles Amar

Personnel de l'école, de la cantine et d'entretien des locaux

Myriam Simon

Catherine Amar

Valérie Roux

Fanny Herisse

Cindy Maucoronel

Nadège Levillain

Jeanne Simon

Ludivine Faure

Noële Didier

Martine Damato

# Travaux

## Programme conservation des archives : transformation de l'abattoir en local d'archives (145 000€ TTC)

Les archives communales constituent la mémoire de la commune. Leur conservation garantit la bonne gestion administrative de la commune, en particulier pour justifier ses droits. Elles permettent aussi de retracer son histoire dans des articles, des publications et participent à la création du lien social au sein de la collectivité.

Suite à la fusion opérée en janvier 2013, nous avons dû rassembler les archives des communes des Infournas, de Bénévent et de St Bonnet et trouver un bâtiment communal spécifique, répondant à des normes adaptées de conservation et de sécurisation des documents.

La municipalité a décidé de réhabiliter l'ancien abattoir communal situé derrière la mairie. Les travaux ont consisté à rénover la toiture, réaliser une isolation thermique des murs et plafonds, à changer les fenêtres, mettre aux normes l'installation électrique et à aménager des rayonnages.

## Programme environnement : enfouissement des réseaux «secs» et reprise des réseaux «humides» (165 000 € TTC).

Après avoir commencé ce programme dans le hameau de l'Aullagnier, vient le tour du hameau de Charbillac.

Le projet est porté par le SyME05 (Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes) pour les réseaux

## Réhabilitation de l'ancien abattoir communal en nouveau centre de stockage des archives communales



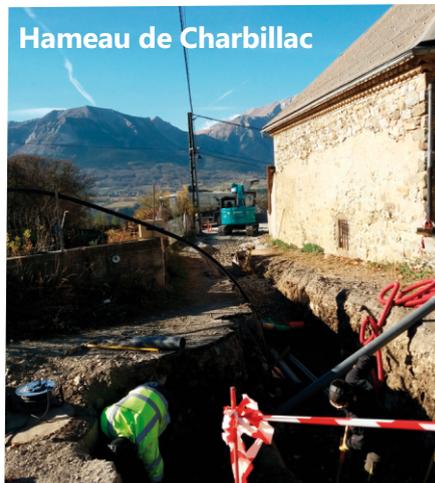
électriques et de télécommunication, par le SIEP du Champsaur (Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Champsaur) pour les réseaux d'éclairage public et par la commune pour les réseaux d'eau potable, eaux usées

et eaux pluviales (remplacement des canalisations en plomb). Ce sont nos employés communaux qui, grâce à leur savoir-faire, refont entièrement ces réseaux humides et nous les remercions.

## Programme rénovation de l'église.

L'installation électrique remise aux normes, les peintures et la pose de luminaires ont pu être réalisées. Les marches de l'entrée ont été refaites en accessibilité aux mal-voyants. L'association St Jean (kermesse) a apporté 10 000 € et la paroisse 12 000€ grâce à une souscription. Des donateurs, non-résidents permanents, ont contribué fortement à cette collecte. Le temps de poser un système de surveillance et l'église sera à nouveau ouverte notamment pour le chemin des crèches.

## Hameau de Charbillac



## Les transports cadencés entre Gap et Saint-Bonnet.

Un service de plus en plus utilisé. Nous concernant, à 7h15 – 7h45 - 8h15 – 8h45, deux cars partent simultanément : un de Gap et un autre de St Bonnet. Une rotation à midi : Départ de St Bonnet à 12h15 et départ de Gap à 13h. Le soir, deux cars partent simultanément de Gap et de St Bonnet à 16h45 – 17h15 – 17h45. Il y a en plus, un départ à 18h15 de Gap en direction de Saint-Bonnet.

Un service particulièrement apprécié par les personnes âgées, les ados.

L'hiver, les champsaurins travaillant à Gap ainsi que les gapençais venant travailler dans le Champsaur apprécient le confort de se faire véhiculer. L'offre de différents horaires évite les attentes inutiles, les frais de parking, les contraventions, les radars... et nous encourage à laisser notre voiture sur le champ de foire de St Bonnet.

Vous pouvez trouver toutes les informations ainsi que vos tickets de transport à l'Office de tourisme du Champsaur Valgaudemar, bureau d'accueil de Saint-Bonnet, place grenette. Les tickets peuvent être achetés aussi, en ligne, au distributeur à côté de la bibliothèque ou dans le car. Un petit conseil, achetez votre ticket avant de monter dans le bus, il sera moins cher.

Merci pour cette initiative, qui est une alternative au tout voiture.



**TARIFS**

Aller/Retour :	5,50€ (2€ tarif réduit)
Ticket unitaire :	3€ (1€ tarif réduit)
Moins de 4 ans :	Gratuit
Carte 10 trajets :	26€ (10€ tarif réduit)
Abonnement mensuel :	52€ / Annuel : 470€
VENTE DANS LE VÉHICULE	
Plein tarif :	4€
Tarif réduit* :	1€
Moins de 4 ans :	Gratuit

# Vie associative et sportive

## Subventions 2017 aux associations

Lors de la fusion des intercommunalités en 2017, il est apparu intéressant, pour les associations sportives, de mutualiser le paiement des subventions au niveau intercommunal. Ce qui s'est traduit pour cette année 2017, par une participation de la communauté de communes plus importante qu'en 2016 et une participation de toutes les communes à hauteur de 6,50€ par habitant reversée à la communauté de communes.

Un avantage certain pour les associations qui n'ont plus qu'un seul dossier de subvention à déposer. Ce projet porté par le Président et quelques conseillers communautaires n'a pas fait l'unanimité, les maires souhaitant conserver leurs prérogatives en



matière de distribution des subventions et il est fort probable que ce système ne sera pas reconduit pour 2018. La commune de Saint-Bonnet a donc reversé à la communauté de communes, pour les 2113 habitants recensés, 13734,50 €. La commune de Saint-Bonnet a aussi contribué financièrement aux événements tels que le festival des brasseurs, le tour cycliste PACA junior, le relais pour la vie avec la ligue contre le cancer, ...et aux déplacements de nos championnes de roller.

Soit un total de 5.900€.

La commune aide l'harmonie municipale en versant une subvention de 15.000 €, cette aide est complétée par une subvention de la communauté de communes pour l'école de musique.

Le comité des fêtes reçoit une subvention de 22.000 €. Cette enveloppe est très vite réduite après la fête de la St Jean, la participation à l'écho des mots, les concerts, les feux d'artifice sans oublier les frais liés aux manifestations : annonces, assurances et Sacem.

Cette année, la commune aura donc aidé à hauteur de 56.274,50€.

D'autre part sur le budget CCAS, 1455,20 €, ont été distribués, à la croix rouge, au secours populaire, aux restos du cœur, à bien chez soi, ..., et au fonds de solidarité.



**Les fêtes de demain  
se préparent  
aujourd'hui.  
Rejoignez-nous.**

Renseignements en mairie.



DÉCEMBRE 2017

Retrouvez l'actualité  
de la commune  
et l'ensemble  
des délibérations  
sur le site internet  
[www.mairie-saint-bonnet.net](http://www.mairie-saint-bonnet.net)



Scannez ce QR Code  
avec votre smartphone  
pour accéder au site.



# Sports

## Marine et Amandine, championnes de Roller.

Saint-Bonnet a toujours eu, une forte tradition associative. Les structures sont nombreuses tant au niveau sportif que culturel. Avec Marine Balanant et Amandine Dupuis, championnes de roller, c'est une pratique sportive peu médiatisée que nous mettons à l'honneur. Ce sport comprend beaucoup de discipline. Le roller hockey que nous connaissons bien dans le Champsaur, mais aussi le freestyle, le roller artistique, la randonnée,... et le roller course. Et qu'à l'intérieur de chaque discipline, il y a plusieurs format de courses, un mixte entre le cyclisme et l'athlétisme. Ce sport, le roller course, n'est pas très pratiqué dans notre département, mais il est reconnu au niveau régional, national et international. Le roller sera discipline olympique aux jeux de la jeunesse en 2018 à Buenos Aires et peut-être en 2024 aux JO à Paris. Elles sont membres de l'association Gap Roller Course que préside Marie Balanant. Ce club est composé en grande partie de Gapençais et de Champsaurins. Marine et Amandine veulent faire de la piste et de la route !

Vous les avez peut-être croisées sur nos routes, encadrées par des voitures. Celles des entraîneurs, des parents, qui font beaucoup de sacrifices pour que les championnes puissent rivaliser avec des structures mieux équipées. Ces championnes ont été très vite repérées et soutenues, par le club élite Hautes Alpes.

Marine et Amandine se sont lancées dans un sport presque inconnu par ici, ont relevé tous les défis, s'entraînant parfois dans des endroits incongrus ...se sont frottées aux joutes régionales, nationales, et internationales avec le succès à la clé.

Marine et Amandine sont championnes de France de semi-marathon. Marine en 2016 et



La commune a signé une convention avec les deux championnes en la présence de Jean Leduc, président du CDOS 05

Amandine en 2017. Elles font partie des meilleures patineuses françaises de leur catégorie. Elles ont gagné les grandes courses du circuit de la coupe de France du semi marathon à Lyon, Dijon, Rennes, Vannes et Calais.

Sur la scène européenne, elles sont dans le top 15 lors des rencontres en Allemagne, Portugal, Belgique et Italie. - Au championnat de France sur Route en 2017, Amandine prend la 5ème place au 100m et la 7ème place au 1000m, Marine est sacrée championne de France sur le 1000m et le 5000m, elle remporte également la médaille de bronze sur le 10 000m. Au championnat de France sur Piste en 2017, Marine obtient la médaille d'argent sur la course à élimination et une médaille de bronze sur la course à points. Avec ces très bons résultats Marine obtient une sélection en équipe de France pour participer au championnat d' Europe à Ostende (Belgique) d' où elle revient avec une médaille d'or sur la course à points et une médaille de bronze sur le 5000m à élimination.

Bravo, Bravo !!! pour vos performances et votre persévérance. Pour les soutenir financièrement et les aider à effectuer les nombreux déplacements, le conseil municipal à voter, à l'unanimité, une dotation sous forme de convention entre la Mairie, Marine et Amandine.

Les championnes arboreront sur leurs maillots, les couleurs de

Saint-Bonnet. Elles maîtrisaient déjà la devise de Saint-Bonnet qui correspond au challenge qu'elles relèvent quotidiennement : « Rien, si ce n'est par la volonté ».

## Espoirs français

Avec Marine Balanant et Amandine Dupuis, d'autres jeunes de Saint-Bonnet sont sur la liste ministérielle 2018 des sportifs de haut niveau dans la catégorie Espoir : Aurélie Avanturier en ski alpinisme, Clément Millon en Handball, Stessy Tripodi en ski alpin. Nous leur souhaitons une bonne saison et nous suivrons leurs résultats comme ceux de tous nos sportifs engagés dans les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux.

## Entraîneurs méritants

Félicitations également à nos entraîneurs et dirigeants qui s'engagent aussi pour les autres dans leurs sports. Deux Présidents ont été mis à l'honneur, pour leur implication. Jean-Charles Azzopardi, pour le tennis et Christophe Massa, pour la patinoire, ont reçu, cette année, la médaille Jeunesse et sports.

## Secours catholique



**A** Saint-Bonnet se situe l'antenne du Secours Catholique Caritas France qui couvre tout le secteur de la communauté de communes.

Quatre personnes seulement assurent les permanences dans la salle paroissiale les 2ème et 4ème vendredi du mois de 14 à 16 h.

Monique Escallier, Roger Calabuig, Véronique Desbuquois et Ghislaine Ribail apportent écoute et aide à nos concitoyens en difficulté.

En 2017 ce sont 27 situations rencontrées, orientées vers le Secours Catholique par les assistantes sociales.

Une quarantaine de colis alimentaires de dépannage ont été distribués, il s'agit de produits de longue conservation récoltés lors d'une seule collecte alimentaire début Juillet.

Si besoin les bénévoles livrent les colis à domicile dans l'urgence

par exemple à des familles en attente de l'aide alimentaire versée par le conseil départemental.

Mais le plus gros budget reste l'aide à la consommation énergétique, le paradoxe étant que les logements sociaux souvent insuffisamment isolés pour nos régions sont très énergivores.

Quand les versements de prestations sont interrompus dans une famille déjà en difficulté, suite à une longue maladie par exemple une aide ponctuelle sous forme de chèque à payer peut être proposée.

Une facture ou partie d'une facture, de loyer, d'énergie, de réparation de voiture est alors réglée par le Secours Catholique toujours au créancier.

C'est la prise en compte d'un 'reste à vivre' inférieur à 8€ par personne et par jour qui déclenche l'attribution ponctuelle de cette aide pour remettre en route toute une famille.

En dehors de la collecte alimentaire de l'été, les mois de novembre et décembre sont le temps de l'indispensable campagne de fin d'année, en effet 73% des ressources du Secours Catholique viennent de la générosité privée.

Les futurs bénévoles pour ces permanences sont aussi toujours les bienvenus.

**QUI CROIT ENCORE QUE LES DÉMUNIS ONT LA BELLE VIE?**



RÉVOLUTION FRATERNELLE  
[secours-catholique.org](http://secours-catholique.org)



### Le centre social Planète Champsaur Valgo

Des dizaines de bénévoles et une équipe de 5 salariés, à travers une association soutenue par de nombreux partenaires, font vivre cette structure de proximité qui est un outil pour tous. Un outil pour créer des liens entre les habitants et les générations, pour être à l'écoute des familles de la vallée. Un outil pour informer, rassembler et agir ! Afin que chaque citoyen puisse être un acteur de la vie locale...

Nous avons imaginé une structure vivante... Comme une planète.

Une planète accueillante et conviviale, une planète solidaire, attentive et active, une planète de projets à vivre... et à partager !

**DÉCEMBRE 2017**

La planète Champsaur-Valgo vous accueille à Saint-Bonnet ou à Pont-du-Fossé, que ce soit pour vous inscrire à nos activités, vous investir dans nos actions, se connecter à Internet, se renseigner sur les animations associatives de la vallée ou bien encore être écouté et orienté afin d'être aidé dans votre vie quotidienne...

Planète Champsaur Valgo, c'est un espace Numérique et la possibilité d'apprendre et de continuer à se former aux outils informatiques. Il y en a pour tous les niveaux !

Ou encore un espace d'expression pour créer des reportages, des interviews, des montages vidéo et audio, afin que les habitants médiatisent la vie de leur territoire.

À Planète Champsaur-Valgo, les jeunes peuvent atterrir à partir de la 6è pour vivre collectivement des activités de loisirs culturelles, sportives ou bien être aidés dans leurs études durant toute l'année. Leurs idées et leurs projets sont soutenus.

La Planète, c'est aussi un espace famille dans lequel les parents peuvent se retrouver pour parler de l'éducation, de leur rôle de parent ou encore découvrir différentes méthodes éducatives ou de communication bienveillante.

Et puis, dans les villages du Champsaur-Valgaudemar, des habitants ont envie de partager leur savoir et savoir-faire. La Planète les aide à organiser des ateliers. Enfin, nous aidons les associations à faire connaître leurs nombreuses actions via « le guide des associations » édité tous les ans et sur notre page Facebook. Et très bientôt, notre nouvelle newsletter sur les actualités des associations qui va reprendre du service en même temps que notre tout nouveau site Internet [www.planetechampsaur.fr](http://www.planetechampsaur.fr) en ligne début Décembre!

Une question ? Un projet ? N'hésitez pas à vous arrêter sur la planète Champsaur Valgo. Pour prendre un premier contact, composez le 04 92 49 98 69 ou le 04 92 55 97 11.

A bientôt sur la Planète !

## Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent une composante indispensable du modèle français de sécurité civile.

L'activité de Sapeur-Pompier Volontaire repose sur un engagement citoyen, elle est compatible avec une vie de famille et une activité professionnelle.

Il n'est pas nécessaire d'avoir de formation spécifique pour s'engager, une formation initiale est dispensée pour vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires afin de mener à bien vos interventions.

Le nombre d'opérations augmente considérablement. Le centre de secours de Saint-Bonnet recrute les femmes et les hommes désireux de s'engager dans une action citoyenne.

Pour s'engager en qualité de sapeurs-pompier volontaire, il faut remplir les conditions suivantes

Être âgé d'au moins 16 ans et d'au plus 60 ans. (Si vous avez moins de 18 ans, vous devez recueillir l'accord écrit de vos

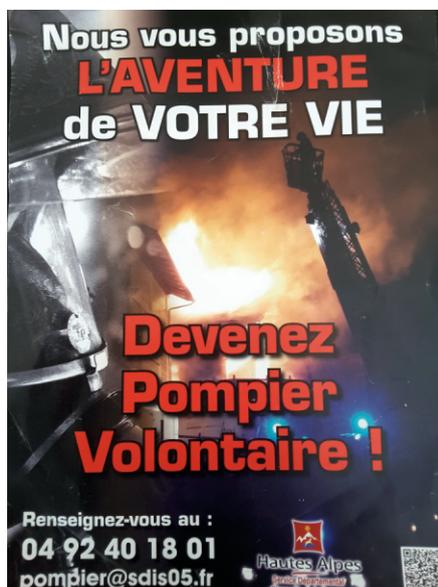
parents ou de votre tuteur.)

Posséder une condition physique compatible avec une activité opérationnelle qui sera vérifiée à l'occasion d'une visite médicale de recrutement.

Être en position régulière au regard des obligations de service national.

Jouir de vos droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.

Pour plus d'information, vous pouvez prendre directement contact avec Philippe Gueydan, le chef du centre de Saint-Bonnet.



### Des actions en faveur de la santé dans le réseau «Sport-Santé - Bien-être»

Le club de Tai Chi Chuan Saphir a participé aux réflexions de la Plate-forme Santé du Champsaur Valgaudemar et propose cette action en partenariat avec elle. Ouverture d'un créneau Santé - prévention secondaire - les jeudis matin de 10h30 à 11h30, réservé à un public à besoin spécifique, à des personnes atteintes de maladies chroniques. Ce cours spécifique accueillera 8/10 personnes maximum venant de leur propre initiative, ou orientées par la Plate-forme Santé. Il sera conduit par une professeure diplômée en Tai Chi Chuan et formée spécifiquement. Une pré-inscription est demandée avant le 1er atelier.

Renseignements

Tél : 06 37 57 72 52

Mail : taichisaphir@orange.fr

Document prochainement en ligne sur [www.saphir-taichichuan.fr](http://www.saphir-taichichuan.fr)

## Le Pôle de Santé Champsaur Valgaudemar déménage

Le 1er novembre, le Pôle de Santé Champsaur Valgaudemar (PSCV) a déménagé et coordonne dorénavant ses missions de santé depuis ses nouveaux locaux, en face de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Saint-Bonnet, où il souffrait d'un manque de visibilité et de place pour développer ses actions. Ces nouveaux locaux seront notamment destinés à accueillir le public et les acteurs du Sport-Santé dans le cadre de la Plate-forme Sport-Santé du Champsaur Valgaudemar.

Cette plate-forme a été lancée le lundi 13 novembre, lors d'une soirée officielle parrainée par Muriel HURTIS, ambassadrice du label «Le Sport pour Valeur» portée par le Crédit Agricole Alpes Provence.

Les collectivités, les structures sportives et les professionnels de

santé du territoire, ont pu montrer leur intérêt pour cette plate-forme en signant une charte d'engagement (5 structures sportives, 4 collectivités et 7 acteurs de santé se sont déjà engagés).

La signature de cette charte, événement sous le patronage du Ministère des Sports, traduit la volonté des différents acteurs à œuvrer en faveur du développement du sport-santé sur le territoire, et marque le début d'un travail en commun profitable à toute la population.



# Des nouvelles de l'école...



Comme le gouvernement en a laissé le choix aux Communes, la décision de repasser à la semaine de 4 jours a été prise au troisième Conseil d'École, un peu dans la précipitation, sans réel bilan des trois années écoulées. Un petit questionnaire, à l'initiative des parents d'élèves délégués, a tout de même permis de mettre en relief que les enfants ont bien apprécié les TAP.

Les activités proposées, par des personnes compétentes, étaient d'une grande diversité : travaux manuels, sports, expression corporelle, musique, arts plastiques...etc...

A la maternelle, les Atsem et personnels municipaux ont eu à cœur de proposer plus qu'une simple garderie : bricolage, repos, activités manuelles et bien sûr jeux libres d'intérieur et d'extérieur.

Les efforts entrepris par la Mairie pour mettre en place ces activi-

tés, renouvelées aux cinq périodes de l'année scolaire ont été salués unanimement par l'ensemble du Conseil d'École. Il a fallu trouver le personnel (entre 15 et 18 personnes les lundi et vendredi de 14h30 à 16h) les remplacer au pied levé en cas d'absence, constituer les groupes d'élèves, s'assurer de la bonne liaison entre la classe et les TAP, puis entre les TAP et la sortie des élèves : un gros travail qui a mobilisé Emmanuelle Pellegrin, Emilie Drouhot, Marion Pellegrin et Florence Millon ainsi qu'une secrétaire à temps plein à la Mairie Régine Postaire. Et encore, on ne parle pas du financement !

Ce temps péri-scolaire permettait aux enseignants de dispenser les 24 heures d'enseignement obligatoire par semaine sur 5 matinées du lundi au vendredi et d'alléger deux journées de classe: 4h30 au lieu de 6h.

## Tableau de répartition des 9 classes de l'école

PS : 24 élèves

avec Sébastien Marseille

MS : 23 élèves

avec Emmanuèle Texier  
et Camille Hermand

GS : 27 élèves

avec Pascale Fermanian

CP : 22 élèves

avec Michèle Butet-Dufils

CE1 : 23 élèves

avec Marie Garnier

CE2: 26 élèves

avec Marie-Laure Vial-Jaime

CE2/CM1 : 23 (8/15) élèves

avec Michaël Gaume

CM1/CM2 : 25 (20/5) élèves

avec Jean-Charles Azzopardi

CM2 : 25 élèves

avec Bérangère Maucoronel  
et 2 ZIL

Caroline Loubet / Muriel Madelenat

En France, il faut savoir que nos élèves ont, par rapport aux autres pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), le moins de jours de classe et les journées les plus chargées : un déséquilibre que la Réforme voulait changer, mais sans toucher aux vacances !

Les parents d'élèves trouvaient, quant à eux, leurs enfants fatigués par la longue semaine sans coupure, et, parmi les enseignants, les avis étaient partagés entre le constat de fatigue et l'efficacité plus grande du travail le matin.

En attendant la prochaine Réforme, nous voici revenus à la semaine de quatre jours que nous avons connue seulement de 2008 à 2013. Elle semble mieux convenir à tout le monde mais elle ne règle pas le problème des journées trop chargées, alors même que le retour à l'école le samedi matin paraît désormais impossible.

L'école de Saint-Bonnet continue de tracer son sillon entre activi-

tés scolaires, culturelles et sportives. L'enseignement scolaire est facilité et illustré par les vidéo-projecteurs installés dans les classes l'année dernière, à la très grande satisfaction des enseignants.

L'ouverture sur le Monde se fait au travers du dispositif École et Cinéma, Jeunesses Musicales de France, Théâtre La Passerelle, Musée Museum de Gap, écomusées du Champsaur mais aussi visite de fermes pédagogiques.

L'offre sportive est grande à Saint-Bonnet: chaque classe peut bénéficier d'un module natation depuis deux ans grâce au centre aquatique. A l'automne et au printemps, les élèves découvrent l'activité tennis.

Toute l'année, les enseignants utilisent la salle et le dojo du petit gymnase. Les activités hivernales : ski alpin, nordique, raquettes et patin à glace, seront pratiquées selon le choix des enseignants.

Après les élections des parents délégués au Conseil d'école, une équipe stable continue de porter



## Entrée multicolore de l'école

avec dynamisme le partenariat avec les enseignants pour le bien-être des élèves.

L'école primaire est le premier lieu d'apprentissage, elle prépare, grâce à l'implication de tous les adultes (enseignants, atsem, personnels de cantine et de garderie), l'avenir du village et de la société toute entière ...rien que ça !

# Spectacles de Noël

**Vendredi 22 décembre**

**Pour Noël, la municipalité finance deux spectacles pour les élèves, qui seront donnés par le comédien Olivier Sessa**

**Petit Bleu et Petit Jaune**  
pour les maternelles et les CP  
**Le Mouflet**  
pour les plus grands.

*Olivier Sessa, nous le connaissons bien, c'est une valeur sûre. Il revient tous les ans dans le Champsaur dans le cadre du Festival L'Echo des mots.*





# NOËL

## À SAINT-BONNET

**SAMEDI 23 DÉCEMBRE 2017**

**Marché de Noël toute la journée à partir de 10H.**  
Vous y trouverez des créations d'artisans, produits du terroir, idées cadeaux, travaux manuels...

**Patinoire ouverte dès 10H au tarif unique de 1€**  
**Distribution de papillottes par le Père Noël à 14H30**

**Spectacle de Noël gratuit de la Compagnie ARTEM**  
**Petit Gymnase de Saint-Bonnet**  
**Goûter de Noël à 16H30**

Organisé par l'Association de la patinoire et le Comité des fêtes avec le soutien de la municipalité

# Culture, loisirs et animations



Petits et grands, débutant ou sportif confirmé, seul ou en famille, venez profiter d'un moment de glisse pour effectuer pirouettes, arabesques et partager des fous rires dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une équipe de bénévoles vous accueille:

- Tous les jours de 14h à 18h pendant les vacances scolaires.
- Les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h hors vacances scolaires.
- Ouverture en nocturne sur réservation pour les groupes au 06 19 88 36 32.

## TARIFS Adultes

5€ avec location de patins  
4€ sans location de patins.

## Enfants

4€ avec location de patins  
3€ sans location de patins.

## Luge

1€/heure



Du 9 décembre 2017 au 7 janvier 2018

*Le chemin des crèches*  
en Champsaur Valgaudemar

*Vivez l'esprit de Noël*

en découvrant **35 crèches de caractère**  
et en visitant le patrimoine religieux de ces vallées

Plus de renseignements sur [www.st-bonnet.fr](http://www.st-bonnet.fr)

# Central Cinéma

## Décembre 2017

### AU REVOIR LÀ-HAUT

Vendredi 15 et Samedi 16 à 21h00

### LES MOOMINS ATTENDENT NOËL

Lundi 26 et Mardi 27 à 18h00

### JALOUSE

Vendredi 29 et Samedi 30 à 21h00



## Janvier 2018

### COCO

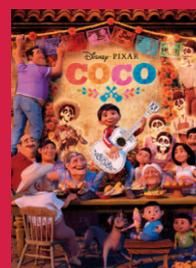
Mardi 2 et Mercredi 3 à 18h00

### LE FIDÈLE

Vendredi 5 et Samedi 6 à 21h00

### MARILYNE

Vendredi 19 et Samedi 20 à 21h00



04.92.50.56.11

Retrouvez les synopses et le programme sur le site internet  
de l'Office du Tourisme du Pays de Saint-Bonnet :  
[www.st-bonnet.fr](http://www.st-bonnet.fr)

# Navette skieurs

**GRATUIT**

Navette hivernale gratuite pour les vacances de Noël et d'hiver (zone B).

## Saint-Bonnet - Chaillol 1600

Tous les jours sauf Samedi et jours fériés	Saint-Bonnet en Champsaur			Chaillol 1600
	VVF	Centre Aquatique	Mairie	Station
Matin	Départ 8H30		8H32	Arrivée:8H55
Midi	Départ 12H00		12H02	Arrivée:12H25
Soir		Départ 16H30	16H32	Arrivée:16H55

## Chaillol 1600 - Saint-Bonnet

Tous les jours sauf Samedi et jours fériés	Chaillol 1600	Saint-Bonnet en Champsaur		
	Station	Mairie	VVF	Centre Aquatique
Midi	Départ 12H30	12H55	12H55	Arrivée:13H00
Soir	Départ 17H00	17H25	Arrivée:17H30	

Office de tourisme du Champsaur Valgaudemar  
Bureau d'accueil de Saint-Bonnet.



PAYS DE  
**Saint-Bonnet**  
Office de Tourisme

Tél. 04 92 50 02 57  
[www.st-bonnet.fr](http://www.st-bonnet.fr)

Arrêts : Chaillol 1600, parking de la Station.  
Saint-bonnet, VVF, parking du Centre Aquatique et parking de la Mairie  
En fonction des conditions météo et du nombre de personnes à utiliser la navette,  
quelques retards sont possibles sur les horaires ci-dessus. Merci de votre compréhension.



Hautes Alpes